LE DOMAINE DU PARC
A.S.L.G.D.P.
Association régie par la loi du 21 juin 1865
Siège social : Le Point.Parc
4, avenue Jean de la Bruyère
78590 NOISY-LE-ROI
Tél. : 01 30 56 75 89 (répondeur)
info@aslgdp.org • aslgdp.org

Baillly, le 22/03/2011

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE

Les membres de l'ASL :

A.S.L DOMAINE DU PARC
DOMAINE DU PARC
78590 NOISY LE ROI

se sont réunis en Assemblée ORDINAIRE

le mardi 22 mars 2011
Salle des fêtes de Bailly
47 bis Grande Rue
78870 BAILLY (à proximité de l'Eglise).

sur convocation portant ordre du jour, adressée à chaque membre selon les délais et formes légales par le cabinet ORALIA MOREL.

01) DESIGNATION DU BUREAU DE SEANCE :
VOTE N° 1 : Nomination du Président, du Scrutateur, du Secrétaire et de l'Assistant
02) RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2010 (C.JUTEAU)
VOTE N° 2
03) RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010 (C.JUTEAU ET CABINET ORALIA-MOREL)
VOTE N° 3
04) QUITUS AU SYNDICAT DE L'ASLGDP POUR L'EXERCICE ECOULE
VOTE N° 4
05) ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP
VOTE N° 5
06) RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE GESTION
VOTE N° 6
07) TENNIS (JF.AUBOIN)
VOTE N° 7
08) BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011.
VOTE N° 8
09) BUDGET TRAVAUX : RESEAU DE TELEVISION
VOTE N° 9
10) BUDGET TRAVAUX : REMPLACEMENT BORNE TV
VOTE N° 10

11) BUDGET TRAVAUX : REMPLACEMENT POUBELLE ARRACHEE.
VOTE N° 11
12) BUDGET TRAVAUX : PEINTURE VITRINE POINT PARC
VOTE N° 12
13) BUDGET TRAVAUX : PEINTURE MUR DE TENNIS
VOTE N° 13
14) BUDGET TRAVAUX : INSTALLATION D'UNE TABLE DE PING PONG
VOTE N° 14
15) BUDGET TRAVAUX : EQUIPEMENT D'UNE CAMERA DE VIDEO SURVEILLANCE POUR LA ZONE PARKING DES TENNIS
VOTE N° 15
16) COTISATION 2011
VOTE N° 16
17) LES CONSTRUCTIONS : Approbation de la construction d'un mur entre la parcelle de M. BARINET et la parcelle de M. CORDIER
VOTE N° 17
18) LES CONSTRUCTIONS : Approbation de la construction d'un mur entre la parcelle de M. BARINET et la parcelle de M. MCEACHERN
VOTE N° 18
19) LES CONSTRUCTIONS : Approbation de la construction d'une veranda : demande de M. et Mme DUPONT Michel
VOTE N° 19
20) LES CONSTRUCTIONS : Approbation de la construction d'une pergola : demande de M. et Mme FORSTER
VOTE N° 20

La feuille de présence, émargée par chaque membre présent ou représenté, fait apparaître que :

332 membres sur 504 sont présents ou représentés, soit 332 tantièmes sur le total de 504 tantièmes que comporte l'ASL.

172 membres sur 504 sont absents ou non représentés, soit 172 tantièmes sur le total de 504 tantièmes que comporte l'ASL.

L'assemblée se trouvant réguliérement constituée, peut donc valablement délibérer.

La séance est ouverte à : 20 heures

-Résolutions-

Après qu'il a été constaté que chaque membre porteur de pouvoir ne disposait pas de plus de délégations de vote qu'il n'est prévu, il est passé au vote de la première résolution.

01 DESIGNATION DU BUREAU DE SEANCE : NOMINATION DU PRESIDENT, DU SCRUTATEUR, DU SECRETAIRE ET DE L'ASSISTANT
VOTE N° 1

01 A - L'ASSEMBLEE GENERALE DESIGNE EN QUALITE DE PRESIDENT DE SEANCE M. JUTEAU.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 295 membres totalisant 295 tantièmes/ 504 tantièmes.
s'abstiennent : 1 membre totalisant ensemble 1 tantièmes/504 tantièmes.
LE ROUX Emmanuel (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

01 B - L'ASSEMBLEE GENERALE DESIGNE EN QUALITE DE SCRUTATEUR DE SEANCE M. BONNEVILLE.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 294 membres totalisant 294 tantièmes/ 504 tantièmes.
s'abstiennent : 2 membres totalisant ensemble 2 tantièmes/504 tantièmes.
LE ROUX Emmanuel (1), MARTIN Xavier (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

01 C - L'ASSEMBLEE GENERALE DESIGNE EN QUALITE DE SECRETAIRE DE SEANCE M. POIZAT.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 294 membres totalisant 294 tantièmes/ 504 tantièmes.
s'abstiennent : 2 membres totalisant ensemble 2 tantièmes/504 tantièmes.
LE ROUX Emmanuel (1), MARTIN Xavier (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

02 RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2010 (C.JUTEAU)
VOTE N° 2

L'assemblée prend acte du rapport moral du Président du Syndicat et l'approuve.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 326 membres totalisant 326 tantièmes/ 504 tantièmes.
s'abstiennent : 1 membre totalisant ensemble 1 tantièmes/504 tantièmes.
MARTIN Xavier (1),
Arrivent en cours de résolution : BERARD Olivier (1) représentant GUIVARCH Jean-Paul (1), PINET Bernard (1), TEISSEIRE Hubert (1) - BERT Pierre (1) - BOUDARD Henri-Paul (1) représentant DE FRANCOIS Joël (1) - BOULLET et Mlle Mercier Hélène (1) - CHAZAL Jacques (1) - CHEN ou Melle BOIVIN (1) représentant MARION CAMBON Laurent (1) - DE CHOLIER DE CIB Philippe (1) représentant CROIX VAUBOIS Marc (1), GUETIN Cyril (1) - DESMETTRE Pierre (1) - DUMAIS (1) - DUPONT Pascal et Véronique (1) - FREMINET Cyrille (1) - GAUTHE Pierre (1) - HERANDE Jean-Marc (1) représentant GUIBE Denis (1) - MARMISSOLLE Dominique (1) - MAUDUIT Guy (1) - NEVEU Eric (1) - RE Fabio (1) représentant CHAMPION (1) - REBOURG Olivier (1) - ROSSET Thierry (1) - SAMOUILHAN (1) - SOQUET Jean-Luc (1) - TAILLET Damien (1)

Résolution adoptée à la majorité des membress présents et représentés.

03 RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010 (C.JUTEAU ET CABINET ORALIA-MOREL)
VOTE N° 3

Après avoir pris acte du rapport financier présenté par le Trésorier de l'ASLGDP, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2010.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 331 membres totalisant 331 tantièmes/ 504 tantièmes.
s'abstiennent : 1 membre totalisant ensemble 1 tantièmes/504 tantièmes.
MARTIN Xavier (1),
Arrivent en cours de résolution : DESCAMPS Jean-Philippe (1) - FIGHIERA (1) - FOUQUET Jean-Louis (1) - SUCHY ou Melle BOUIS (1) - VAUGIN Lionel (1)

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

04 QUITUS AU SYNDICAT DE L'ASLGDP POUR L'EXERCICE ECOULE
VOTE N° 4

L'assemblée, après avoir examiné les comptes et pris connaissance des actes de gestion effectués au nom de l'ASLGDP par le Syndicat, lui donne quitus plein et entier pour la gestion arrêtée au 31/12/2010.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 329 membres totalisant 329 tantièmes/ 504 tantièmes.
Votent contre : 1 membre totalisant 1 tantièmes/504 tantièmes.
LAPIERRE (1),
s'abstiennent : 2 membres totalisant ensemble 2 tantièmes/504 tantièmes.
MARCHAND Olivier (1), MARTIN Xavier (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

05 ELECTION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASLGDP
VOTE N° 5

Le syndicat doit être composé de six personnes au moins pour être juridiquement constitué, conformément aux statuts de l'ASL. A défaut, le juge devra être saisi.

Se présentent ou se représentent à nouveau :

- Monsieur BONNEVILLE,
- Monsieur LOTH,
- Monsieur JUTEAU,
- Monsieur BRULE (SCI RMF),
- Monsieur POIZAT,
- Madame PERRIN.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 330 membres totalisant 330 tantièmes/ 504 tantièmes.
s'abstiennent : 2 membres totalisant ensemble 2 tantièmes/504 tantièmes.
MARCHAND Olivier (1), MARTIN Xavier (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

06 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE GESTION
VOTE N° 6

L'assemblée désigne le Président de l'ASLGDP pour renouveler dans ces conditions le contrat de mandat de gestion du cabinet Oralia-Morel pour un montant maximum de 16.651,81 TTC.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 330 membres totalisant 330 tantièmes/ 504 tantièmes.
s'abstiennent : 2 membres totalisant ensemble 2 tantièmes/504 tantièmes.
GAUTHIER Christine (1), MARTIN Xavier (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

07 TENNIS (JF.AUBOIN)
VOTE N° 7

L'assemblée approuve le montant de la cotisation tennis 2011 pour un montant de 30 €uros.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 327 membres totalisant 327 tantièmes/ 504 tantièmes.
Votent contre : 4 membres totalisant 4 tantièmes/504 tantièmes.
BERGER Alain (1), ESPIE (1), GAUTHIER Christine (1), VANDEPOORTER Tanya (1),
s'abstiennent : 1 membre totalisant ensemble 1 tantièmes/504 tantièmes.
MARTIN Xavier (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

08 BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011.
VOTE N° 8

L'assemblée adopte le budget prévisionnel de fonctionnement de l'exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011 pour un montant de 57 400 €uros.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 331 membres totalisant 331 tantièmes/ 504 tantièmes.
s'abstiennent : 1 membre totalisant ensemble 1 tantièmes/504 tantièmes.
MARTIN Xavier (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

09 BUDGET TRAVAUX : RESEAU DE TELEVISION
VOTE N° 9

L'assemblée générale approuve le passage en tout numérique pour un montant de 5 681 €uros (11,27 €uros par maison) et de ce fait, annule le vote n° 11 de la dernière assemblée générale (mars 2010).

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 298 membres totalisant 298 tantièmes/ 504 tantièmes.
Votent contre : 27 membres totalisant 27 tantièmes/504 tantièmes.
BERGER Alain (1), BERTHELOT Pierre (1), BERTHOLLE Alain (1), BEYLEMANS Christian (1), BLANQUART Sylvie (1), BOISRAME (1), BONNET Nathalie (1), COUTURIER Bernard (1), DARTOIS (1), DAUBET Olivier (1), DE LARMINAT Hubert (1), DECROIX Laurent (1), DUMAIS (1), DUVAL RICHARD Delphine (1), FOUQUET Jean-Louis (1), GOUDEMAND Francois-Xavier (1), HUET Bruno (1), LAFEUILLE (1), LOUBETTE Pierre (1), MARTIN Dominique (1), PATRY Thierry (1), PERRIN Hélène (1), RAMPI Nicolas (1), RENAUDIN Philippe (1), STAS DE RICHELLE Denis (1), SUCHY ou Melle BOUIS (1), VERTEUIL Michael (1),
s'abstiennent : 7 membres totalisant ensemble 7 tantièmes/504 tantièmes.
BERARD Olivier (1), CATHALA Michel (1), FEDERSPIL Marie-Anne (1), GENCE ou Madame CAMURET (1), MARTIN Xavier (1), MORALES Marc (1), VIANDIER Dominique (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

10 BUDGET TRAVAUX : REMPLACEMENT BORNE TV
VOTE N° 10

L'assemblée approuve le remplacement d'une borne TV pour un montant de 1 037 €uros (2,05 €uros par maison).

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 329 membres totalisant 329 tantièmes/ 504 tantièmes.
Votent contre : 2 membres totalisant 2 tantièmes/504 tantièmes.
BYRAMJEE (1), LOUBETTE Pierre (1),
s'abstiennent : 1 membre totalisant ensemble 1 tantièmes/504 tantièmes.
MARTIN Xavier (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

11 BUDGET TRAVAUX : REMPLACEMENT POUBELLE ARRACHEE.
VOTE N° 11

L'assemblée générale approuve le remplacement d'une poubelle pour un montant de 700 €uros (1,38 € par maison).

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 328 membres totalisant 328 tantièmes/ 504 tantièmes.
Votent contre : 3 membres totalisant 3 tantièmes/504 tantièmes.

L HOTELLIER - GERMAN (1), LOUBETTE Pierre (1), SINSOLLIER Catherine (1),
s'abstiennent : 1 membre totalisant ensemble 1 tantièmes/504 tantièmes.
MARTIN Xavier (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

12 BUDGET TRAVAUX : PEINTURE VITRINE POINT PARC
VOTE N° 12

L'assemblée approuve la peinture de la vitrine du point parc pour un montant de 700 €uros (1,38 € par maison).

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 330 membres totalisant 330 tantièmes/ 504 tantièmes.
Votent contre : 1 membre totalisant 1 tantièmes/504 tantièmes.
TISSIER ou Madame LEVAUX (1),
s'abstiennent : 1 membre totalisant ensemble 1 tantièmes/504 tantièmes.
MARTIN Xavier (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

13 BUDGET TRAVAUX : PEINTURE MUR DE TENNIS
VOTE N° 13

L'assemblée approuve la peinture du mur de tennis pour un montant de 1 130 €uros.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 319 membres totalisant 319 tantièmes/ 504 tantièmes.
Votent contre : 10 membres totalisant 10 tantièmes/504 tantièmes.
BIZEC Didier et Sonia (1), BOISRAME (1), BYRAMJEE (1), CAILLEUX (1), ESPIE (1), ETUR Jacques et Agnès (1), GAUTHIER Christine (1), GRAZIANO ou Madame GIRAUD (1), LOUBETTE Pierre (1), TISSIER ou Madame LEVAUX (1),
s'abstiennent : 3 membres totalisant ensemble 3 tantièmes/504 tantièmes.
COLLETAZ Bernard (1), MARTIN Xavier (1), SINSOLLIER Catherine (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

14 BUDGET TRAVAUX : INSTALLATION D'UNE TABLE DE PING PONG
VOTE N° 14

L'assemblée approuve l'équipement d'une table de ping pong pour un montant de 4 377,36 €uros.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 40 membres totalisant 40 tantièmes/ 504 tantièmes.
AUBOIN Jean-François (1), BEGHAIN Nathalie (1), BELASCO Gérard (1), BERENBACH Bruno (1), BIZAGUET (1), BLANCHARD (1), BOISRAME (1), BOLINCHES (1), BONNEVILLE (1), BONSERGENT Jacques (1), BOUCHARECHAS (1), BOURGUIGNON (1), BRUNEL Jean-Pierre (1), BUISSON Jacques (1), BYRAMJEE (1), CADIOU Christophe (1), DARTOIS (1), DORMOY (1), GITTON Rémy (1), HUET Bruno (1), LACAZETTE Gérard (1), LAPIERRE (1), LE ROUX Emmanuel (1), LEGRAND Stephane (1), LEMOINE Loeiz (1), LESCHEVIN Christophe (1), LOKIEC Félicien (1), LOMBARDI Alain (1), LOTH Rémi (1), MARCHAND Olivier (1), MARQUOIS / MARZOUK (1), MARTIN Dominique (1), PATRY Thierry (1), POIZAT Hervé (1), R.M.F (1), ROCHER Chantal (1), STUCKY Yves (1), TABARIES (1), TISSERAND ou Melle EFFA (1), VAN DER WERF Christophe (1),
Votent contre : 287 membres totalisant 287 tantièmes/504 tantièmes.

s'abstiennent : 5 membres totalisant ensemble 5 tantièmes/504 tantièmes.
BERGER Alain (1), BERTHELOT Pierre (1), DUVAL RICHARD Delphine (1), MARTIN Xavier (1), REBOURG Olivier (1),

Résolution rejetée à la majorité des membres présents et représentés.

15 BUDGET TRAVAUX : EQUIPEMENT D'UNE CAMERA DE VIDEO SURVEILLANCE POUR LA ZONE PARKING DES TENNIS
VOTE N° 15

L'assemblée approuve l'équipement d'une caméra de vidéo surveillance pour le parking des tennis, pour un montant de 7 000 €uros.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 25 membres totalisant 25 tantièmes/ 504 tantièmes.
ABRY Pierre (1), BELASCO Gérard (1), BERGER Alain (1), BIZAGUET (1), BLANCHARD (1), BONNEVILLE (1), BRUNEL Jean-Pierre (1), CAILLET (1), CAMUS (1), DE CHOLIER DE CIB Philippe (1), DESTOMBES Guy (1), DUVAL RICHARD Delphine (1), ESPIE (1), FALEWEE (1), FREMINET Cyrille (1), JEANBART Claude (1), LACAZETTE Gérard (1), LAGREE Pierre-Yves (1), LAPIERRE (1), LESCHEVIN Christophe (1), LOKIEC Félicien (1), LOMBARDI Alain (1), R.M.F (1), STANISLAWIAK Alphonse (1), TABARIES (1),
Votent contre : 298 membres totalisant 298 tantièmes/504 tantièmes.
s'abstiennent : 9 membres totalisant ensemble 9 tantièmes/504 tantièmes.
BYRAMJEE (1), COLLETAZ Bernard (1), LE FOUEST Christophe (1), LOUBETTE Pierre (1), MARCHAND Olivier (1), MARMISSOLLE Dominique (1), MARTIN Xavier (1), MIMAULT Michel (1), REBOURG Olivier (1),

Résolution rejetée à la majorité des membres présents et représentés.

16 COTISATION 2011
VOTE N° 16

L'assemblée décide de fixer le montant net de la cotisation 2010 à 115 €uros par maison appelé en une seule fois en avril 2011.

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 330 membres totalisant 330 tantièmes/ 504 tantièmes.
s'abstiennent : 2 membres totalisant ensemble 2 tantièmes/504 tantièmes.
BYRAMJEE (1), MARTIN Xavier (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

17 LES CONSTRUCTIONS : APPROBATION DE LA CONSTRUCTION D'UN MUR ENTRE LA PARCELLE DE M. BARINET ET LA PARCELLE DE M. CORDIER
VOTE N° 17

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 320 membres totalisant 320 tantièmes/ 504 tantièmes.
s'abstiennent : 12 membres totalisant ensemble 12 tantièmes/504 tantièmes.
BELASCO Gérard (1), BOLINCHES (1), BOURGUIGNON (1), DECROIX Laurent (1), GUETIN Cyril (1), LACAZETTE Gérard (1), LELEU Philippe (1), LOKIEC Félicien (1), LOMBARDI Alain (1), MARCHAND Olivier (1), MARTIN Xavier (1), POUX-JOUVE (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

18 LES CONSTRUCTIONS : APPROBATION DE LA CONSTRUCTION D'UN MUR ENTRE LA PARCELLE DE M. BARINET ET LA PARCELLE DE M. MCEACHERN
VOTE N° 18

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 320 membres totalisant 320 tantièmes/ 504 tantièmes.
s'abstiennent : 12 membres totalisant ensemble 12 tantièmes/504 tantièmes.
BELASCO Gérard (1), BOLINCHES (1), BOURGUIGNON (1), DECROIX Laurent (1), GUETIN Cyril (1), LACAZETTE Gérard (1), LELEU Philippe (1), LOKIEC Félicien (1), LOMBARDI Alain (1), MARCHAND Olivier (1), MARTIN Xavier (1), POUX-JOUVE (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

19 LES CONSTRUCTIONS : APPROBATION DE LA CONSTRUCTION D'UNE VERANDA : DEMANDE DE M. ET MME DUPONT MICHEL
VOTE N° 19

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 253 membres totalisant 253 tantièmes/ 504 tantièmes.
Votent contre : 68 membres totalisant 68 tantièmes/504 tantièmes.
ABRY Pierre (1), AUBOIN Jean-François (1), AUDIBERTI Bernard (1), BARRANDON (1), BERGER Alain (1), BERTHOLLE Alain (1), BONSERGENT Jacques (1), BOUANA Serge (1), BOUDOT Emmanuel (1), BRUNEL Jean-Pierre (1), CAMPAN Yann et Claire (1), CATHALA Michel (1), CHENONCEAUX LE PARC (1), COOK Danielle (1), COUTURIER Bernard (1), CRESPIN Philippe (1), CULTRU Michel (1), DAUBET Olivier (1), DE CHOLIER DE CIB Philippe (1), DE SINGLY Eric (1), DESCAMPS Jean-Philippe (1), DESTOMBES Guy (1), DEVERGIES (1), DUBAR (1), DUVAL RICHARD Delphine (1), ETTING (1), ETUR Jacques et Agnès (1), FREMINET Cyrille (1), GAUTHE Pierre (1), GEYSSELS Jacques (1), GIBELIN Bruno (1), GITTON Rémy (1), GOEBEL Andreas (1), GOFFART (1), GUETIN Cyril (1), HELLOUIN DE CENIVAL Bruno (1), HEURTEBIZE Marc (1), LAFEUILLE (1), LAGREE Pierre-Yves (1), LAMPERNESSE Bruno (1), LARRANDUCHE (1), LESUEUR Bernard (1), MANASTERSKI Georges (1), MANUGUERA Henri (1), MARMISSOLLE Dominique (1), MASARIK Georges (1), MELIQUE Jean-Marc (1), MOHAMMAD Hossein (1), NANCY Pierre-Yves (1), NICOU Jean-Claude (1), PAROLA Alain (1), PATRY Thierry (1), POIZAT Hervé (1), R.M.F (1), REIGNAC Jacques (1), RENAUDIN Philippe (1), SAMOUILHAN (1), SANDRES (1), SCHODEL Nicole (1), SIRYANI Jaouadat (1), STUCKY Yves (1), TRECA Maurice (1), TUCOULOU-TACHOUER Denis (1), TURLAY LAURENT (1), VAUGIN Lionel (1), VERHILLE Cyrille (1), VERTEUIL Michael (1), VICARI Alain (1),
s'abstiennent : 11 membres totalisant ensemble 11 tantièmes/504 tantièmes.
BERTHELOT Pierre (1), BOISRAME (1), BOLINCHES (1), DECROIX Laurent (1), JOSEPH Hervé (1), LACAZETTE Gérard (1), LEGRAND Stephane (1), LOKIEC Félicien (1), MAPJ (1), MARTIN Xavier (1), POUX-JOUVE (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

20 LES CONSTRUCTIONS : APPROBATION DE LA CONSTRUCTION D'UNE PERGOLA : DEMANDE DE M. ET MME FORSTER
VOTE N° 20

Mise aux voix, cette résolution a donné lieu au vote suivant :
Votent pour : 282 membres totalisant 282 tantièmes/ 504 tantièmes.
Votent contre : 37 membres totalisant 37 tantièmes/504 tantièmes.
AUDIBERTI Bernard (1), BERTHELOT Pierre (1), BERTHOLLE Alain (1), BONSERGENT Jacques (1), BRUNEL Jean-Pierre (1), COHEN Thierry (1), COOK Danielle (1), COUTURIER Bernard (1), CRESPIN Philippe (1), DAUBET Olivier (1), DE CHOLIER DE CIB Philippe (1), DE LARMINAT Hubert (1), ETUR

Jacques et Agnès (1), GAUTHE Pierre (1), GEYSSELS Jacques (1), GIBELIN Bruno (1), GITTON Rémy (1), GUETIN Cyril (1), LAFEUILLE (1), LARRANDUCHE (1), MANASTERSKI Georges (1), MARMISSOLLE Dominique (1), MARQUOIS / MARZOUK (1), MOHAMMAD Hossein (1), MOREAU Jacques (1), MUNARI Georges (1), NANCY Pierre-Yves (1), PATRY Thierry (1), RAJ Hanas (1), REBOURG Olivier (1), ROCHER Chantal (1), SCHODEL Nicole (1), SOQUET Jean-Luc (1), TRECA Maurice (1), TURLAY LAURENT (1), VICARI Alain (1), VONIN Jean-Claude (1),
s'abstiennent : 13 membres totalisant ensemble 13 tantièmes/311 tantièmes.
BELASCO Gérard (1), BOLINCHES (1), DECROIX Laurent (1), FOUQUET Jean-Louis (1), JOSEPH Hervé (1), LACAZETTE Gérard (1), LEGRAND Stephane (1), LOKIEC Félicien (1), LUGINBUHL Patrick (1), MAPJ (1), POUX-JOUVE (1), RENAUDIN Philippe (1), VERTEUIL Michael (1),

Résolution adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

CLOTURE : l'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question posée le Président déclare la séance levée à 23H30.

Le Président,	**Le(s) Scrutateur(s),**	**Le Secrétaire,**
M. JUTEAU	M. BONNEVILLE	M. POIZAT